



## LES CHIFFRES-CLÉS DE LA SÉCURITÉ MARITIME EN 2020 POUR LA FAÇADE SUD-ATLANTIQUE

### La signalisation maritime

**1162** objets nautiques de signalisation maritime (établissements de signalisation maritime et aides à la navigation de complément) jalonnent le littoral de la région (phares, bouées, tourelles, amers...);

**415** établissements sont actifs, c'est-à-dire à optique lumineuse ;

**17** phares sont en service soit **14 %** des phares français situés dans la région ;

**3** subdivisions des phares et balises sont réparties le long du littoral à Anglet, le Verdon-sur-Mer et La Rochelle et des moyens nautiques sont mis à leur disposition par l'Armement des Phares et Balises, pour assurer le balisage maritime des côtes, îles et estuaires depuis la frontière espagnole jusqu'à la limite nord de la Charente-Maritime ;

**1** baliseur océanique « Le Gascogne » et **1** bateau de travaux « le Pointe-de-Grave » sont mis en œuvre par l'armement des Phares et Balises, et ont pour port d'attache Le-Verdon-sur-Mer ;

**1** baliseur côtier « Chef de Baie » **1** bateau de travail « Lavagnon » ont pour port d'attache La Rochelle.

### Le sauvetage en mer

**1184** interventions concernant la recherche et le sauvetage, l'assistance ont été géolocalisées par le CROSS Étel sur le littoral sud-atlantique en 2020 ;

**16** stations côtières de la SNSM sont réparties sur le littoral Sud-Atlantique ;

**300 à 400** interventions de sauvetage en mer sont opérées par la SNSM chaque année.

### La sécurité des navires

**2** centres de sécurité des navires (CSN) à La Rochelle et à Bordeaux, et **2** antennes à Anglet et Arcachon relevant de la DIRM Sud-Atlantique sont chargés de vérifier la conformité à la réglementation nationale et internationale des navires français ainsi que des navires étrangers faisant escale dans les ports de la façade Sud-Atlantique ;

**1031** visites de sécurité tous types confondus ont été effectuées en 2020 par les centres de sécurité des navires de la région dont **502** navires de pêche, **218** navires aquacoles, **126** navires de charge, **106** navires à passagers, **72** navires de plaisance à utilisation commerciale, et **7** navires spéciaux ;

**74** inspections de navires de commerce étrangers ont été menées en 2019 dans le cadre du Memorandum de Paris sur le contrôle des navires par l'État du port, **41** analyses documentaires et **14** prises d'échantillons ont été effectuées dans le cadre du contrôle des émissions de soufre (Sox) par les navires.

### La lutte contre les pollutions marines à terre (POLMAR-TERRE)

La Direction interrégionale de la Mer Sud-Atlantique gère un des **8** centres métropolitains de stockage de matériels de première urgence destinés à faire face aux pollutions maritimes. Ce centre basé au Verdon-sur-Mer, mobilisable 24h/24h et 7j/7j, constitue sous la coordination du pôle national d'expertise, un pôle de compétences techniques et opérationnelles à disposition du préfet de zone de défense et de sécurité sud-ouest.

## Indispensables à la protection des personnes, les métiers de la sécurité et de la sûreté maritimes se diversifient au service de nouveaux enjeux environnementaux

### TENDANCES

#### Répartition par régions du nombre d'interventions de secours et d'assistance géolocalisées par les CROSS en 2020



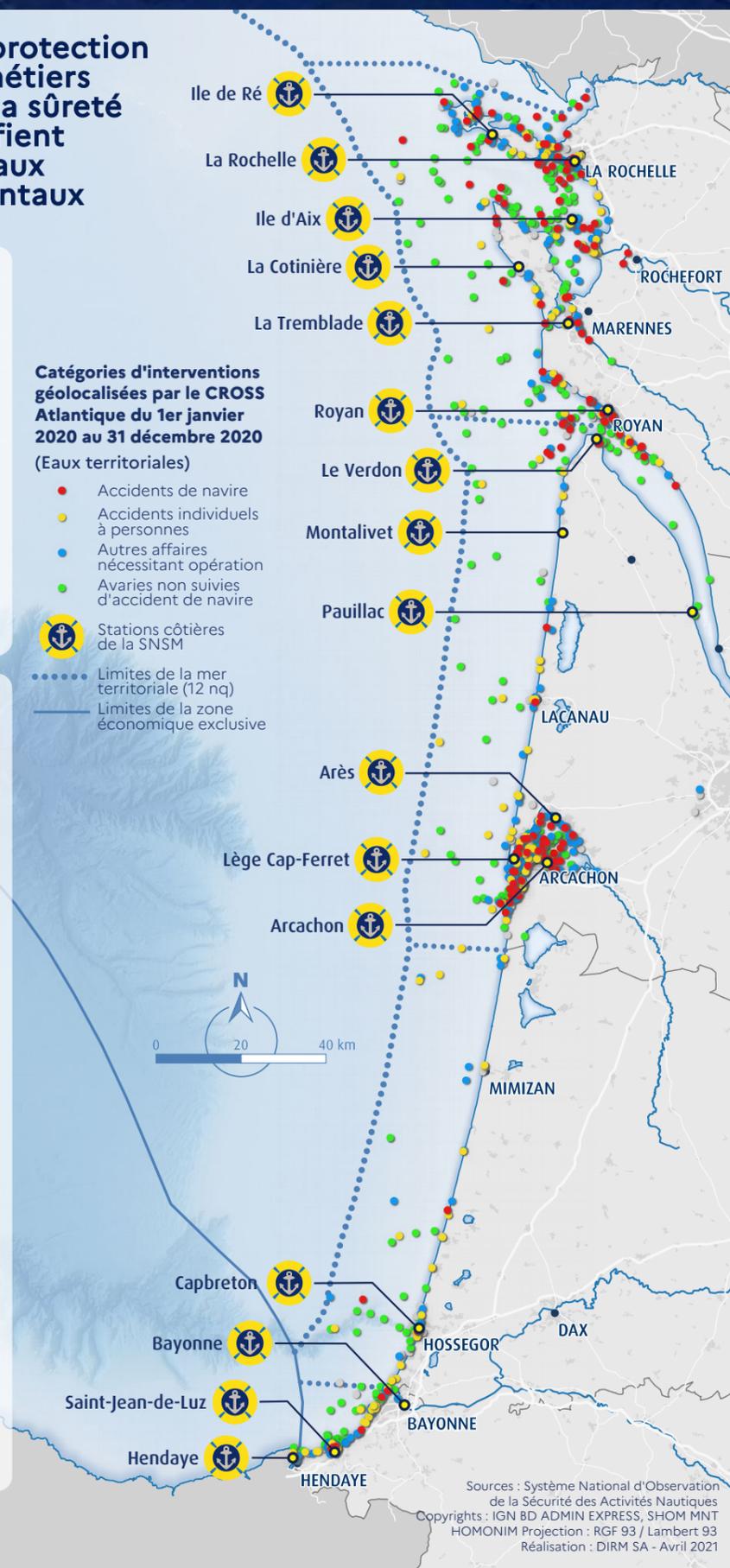
### ACTUALITÉS

Le Projet **Emergent'Sea** a pour objectif d'identifier parmi une liste initiale de substances d'intérêt émergent, des substances pertinentes à rechercher en milieu marin pouvant in fine être proposées en tant que candidates des « Polluants Spécifiques » de l'Etat Ecologique pour le milieu littoral et être suivies dans la Directive Cadre sur l'Eau (Directive 2000/60/CE). Dans le cadre de ce projet impliquant le LER-PC, des échantillonneurs passifs ont été déployés sur les bouées des Phares et Balises aux points « Bouchots de Charente » (estuaire de la Charente), « Mus de Loup » (estuaire de La Seudre) et « Pontaillac » (estuaire de La Gironde), les 8, 9 et 10 février 2021.

Les échantillonneurs passifs déployés resteront immergés sur site durant 1 et 3 semaines selon le type de dispositifs (Diffusive Gradient in Thin films et POCIS) et la nature des contaminants accumulés. Cette campagne sera également réalisée en juin et novembre 2021. Elle est accompagnée d'un suivi de bioaccumulation dans les coquillages. Les déploiements des dispositifs n'auraient pas été possibles sans la collaboration des Phares et Balises de La Rochelle et du Verdon notamment les équipages du « Chef de Baie » et de la « Pointe de Grave ».

#### Catégories d'interventions géolocalisées par le CROSS Atlantique du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 (Eaux territoriales)

- Accidents de navire
- Accidents individuels à personnes
- Autres affaires nécessitant opération
- Avaries non suivies d'accident de navire
- Stations côtières de la SNSM
- Limites de la mer territoriale (12 nq)
- Limites de la zone économique exclusive



La sécurité maritime couvre la sauvegarde de la vie humaine, l'assistance des navires en difficulté, le sauvetage, la signalisation maritime et la réponse de la sécurité civile en mer. La sûreté maritime recouvre la prévention et la lutte contre les actes illicites à l'encontre du navire, des personnes ou des installations portuaires. Ce sont des fonctions régaliennes visant à la protection des personnes et de l'environnement en mer. Elles revêtent plusieurs composante. Le contrôle de la sécurité des navires, la signalisation maritime, le sauvetage en mer, la lutte contre les pollutions marines et la formation (cf. fiche 3.2 La formation professionnelle maritime) sont des prérogatives de la DIRM Sud-Atlantique. L'optimisation des moyens de surveillance maritime constitue un enjeu fort pour la façade.



### La signalisation maritime

La signalisation maritime permet aux navigateurs de se positionner mais également d'éviter les dangers, en ce sens, elle est capitale. Le service « phares et balises » veille à ce que cette signalisation soit effective et entretenue dans un souci constant de préserver la sécurité des usagers de la mer, quels qu'ils soient. Ces derniers jouent un rôle déterminant dans le processus d'amélioration de la signalisation maritime mise à leur disposition, en signalant les problèmes nautiques qu'ils rencontrent auprès du point d'accueil des affaires maritimes (DDTM, Délégation à la mer et au littoral), de la capitainerie ou de la subdivision chargée de la signalisation maritime. La signalisation maritime évolue, afin d'offrir le meilleur service possible aux usagers de la mer, en optimisant les moyens nautiques engagés et en plaçant la réduction de l'impact écologique de la flotte au cœur de cette réflexion.

La Direction Interrégionale de la Mer Sud-Atlantique (DIRM SA) assure, à partir de ses subdivisions et des moyens nautiques mis à leur disposition par l'Armement des Phares et Balises, le balisage maritime de sa façade. Dans le cadre de l'information nautique, chaque subdivision des phares et balises assure pour sa zone de compétence une permanence 24h/24h.

### Les secours et le sauvetage en mer

Le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage Atlantique (CROSSA Étel) assure 4 types de mission : recherche et sauvetage maritimes, surveillance de la navigation maritime, surveillance des pollutions, surveillance des pêches maritimes. Pour assurer ses missions, le CROSS peut faire appel à tous les moyens de l'État : patrouilleurs et vedettes des affaires maritimes, vedettes, navires, hélicoptères et avions de la Marine nationale des Douanes, de la Gendarmerie et de la Protection civile. Il fait également appel aux canots et vedettes de la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer), ainsi qu'à tout navire se trouvant à proximité d'une zone de détresse. La SNSM est l'un des principaux acteurs de la recherche et du sauvetage en mer et la seule organisation agréée dédiée au sauvetage en mer en France.

Fruit d'un esprit d'entraide séculaire, le secours inconditionnel et gratuit aux marins en péril est ancré dans les gènes de tous les sauveteurs. Conforme à une longue tradition maritime liant les gens de mer il s'impose à quiconque en mesure de porter secours dans les limites de sa propre sécurité. Sur alerte du CROSS, le patron de l'embarcation des Sauveteurs en Mer la plus proche et la mieux équipée au regard des circonstances, réunit son équipage pour appareiller dans un délai de 20 minutes. La SNSM réalise près de 50 % des interventions maritimes coordonnées par les CROSS.

### La sécurité des navires

La mission de contrôle des navires se distingue par sa diversification croissante : au-delà des stricts enjeux inhérents à la sécurité du navire, les inspecteurs exercent également leurs attributions dans les domaines de la sûreté des navires (application du code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (ISPS) édicté afin de lutter contre les actes malicieux contre les navires et les ports) de l'environnement (application des nombreuses dispositions destinées à minimiser l'impact environnemental des navires - peintures sous-marines, régulation des rejets, etc.) et en matière sociale ; à ce dernier titre, ils appliquent les dispositions de la convention internationale du travail maritime.

### La lutte contre les pollutions marines à terre (POLMAR-TERRE)

L'organisation POLMAR se compose de deux volets. Le dispositif POLMAR/Mer, est confié localement au préfet maritime qui dispose des moyens interministériels de l'action de l'État en mer ; le dispositif POLMAR/Terre, également interministériel, est confié localement aux préfets de département et de zone de défense et de sécurité. En cas de pollution de grande ampleur ou lorsque les communes touchées ne sont pas en capacité de faire face, POLMAR/Terre est activé. Les moyens mis à la disposition des préfets relèvent pour une part importante du ministère de la Transition écologique et solidaire et de la Mer. Le préfet de zone de défense et de sécurité s'assure de la cohérence des actions terrestres et maritimes. ■

FICHE

2.11



### Visite de sécurité réalisée à bord d'un navire

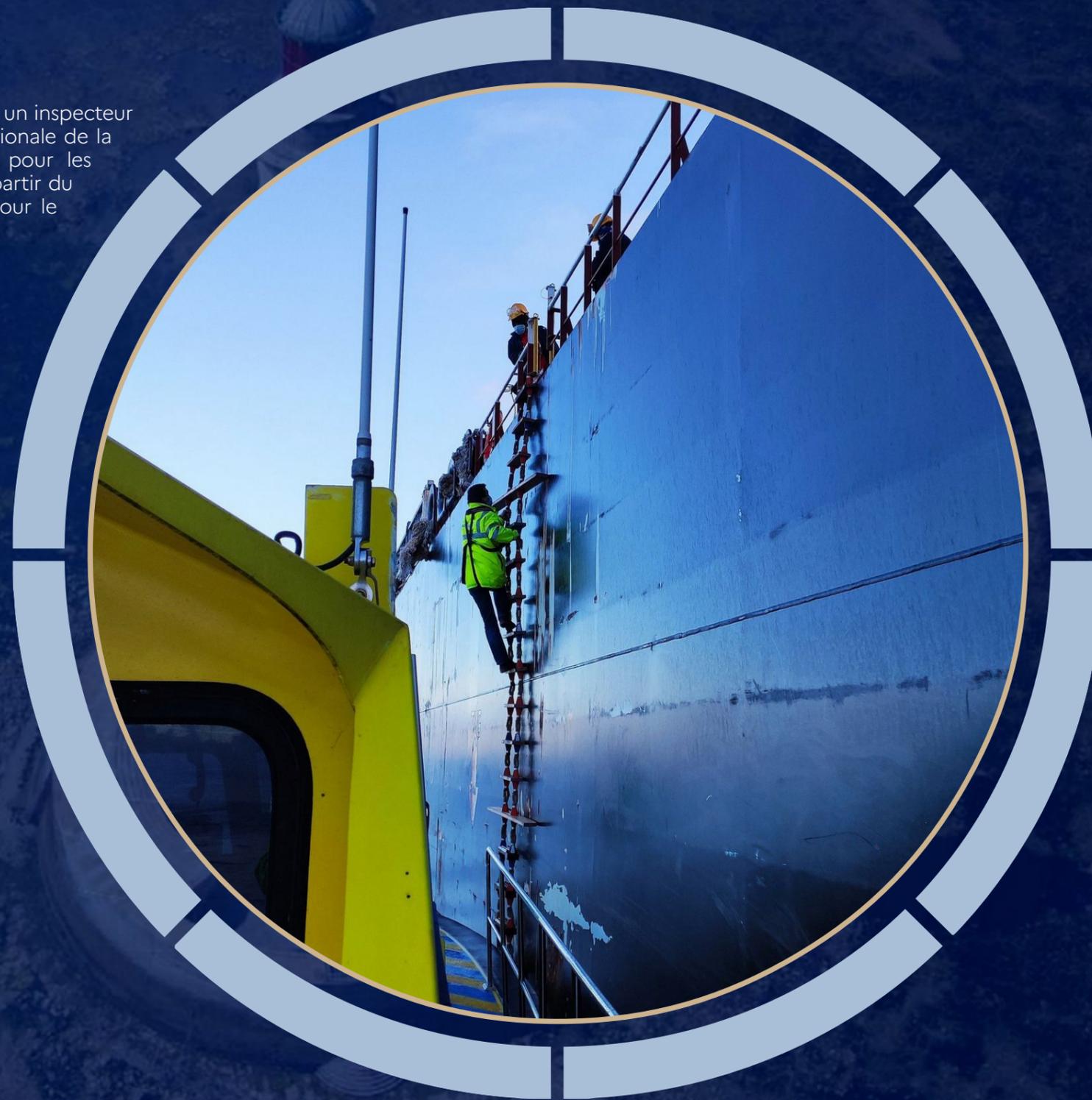
Grand port maritime de Bordeaux - Gironde

Visite de sécurité à bord d'un tanker, réalisée dans le cadre du Mémorandum de Paris par un inspecteur du Centre de Sécurité des Navires de Bordeaux (CSN Bordeaux) de la Direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique. Le centre de la sécurité des navires de Bordeaux fonctionne pour les départements de la Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, pour l'essentiel à partir du siège à Bordeaux, et le centre de la sécurité des navires de La Rochelle fonctionne, pour le département de la Charente-Maritime, à partir de La Rochelle et de Marennes.

© Crédit photo : Richard Tura et Ludovic Peuch / DIRM SA

### Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Mer, Préfecture Maritime de l'Atlantique



### Pour aller plus loin :

- 📄 [La SNSM - Les sauveteurs en mer](#)
- 📄 [Les phares français et le balisage maritime sur le site du Ministère de la Mer](#)
- 📄 [Sécurité et transition écologique des navires sur le site du Ministère de la Mer](#)
- 📄 [Le Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques \(SNOSAN\)](#)